



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

LIBRARY

APR 12 1987

A/42/280  
S/18853  
8 mai 1987  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE  
Quarante-deuxième session  
Points 24, 62, 131 et 140 de la  
liste préliminaire\*  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA  
ARMES CHIMIQUES ET BACTERIOLOGIQUES  
(BIOLOGIQUES)  
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS  
ENTRE ETATS  
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON  
VOISINAGE ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE  
Quarante-deuxième année

Lettre datée du 7 mai 1987, adressée au Secrétaire  
général par le Chargé d'affaires par intérim de la  
Mission permanente du Kampuchea démocratique auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint, pour information, une déclaration, datée du 4 mai 1987, du porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique condamnant les crimes des agresseurs vietnamiens qui utilisent des agents chimiques toxiques contre le peuple kampuchéen innocent.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de cette déclaration comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 24, 62, 131 et 140 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim,

(Signé) SISOWATH Sirirath

\* A/42/50 et Corr.1.

ANNEXE

Déclaration, publiée le 4 mai 1987, du porte-parole du  
Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de  
coalition du Kampuchea démocratique condamnant les crimes  
des agresseurs vietnamiens qui utilisent des agents  
chimiques toxiques contre le peuple kampuchéen innocent

Se heurtant à des difficultés croissantes en cette neuvième saison sèche sur le champ de bataille du Kampuchea, les agresseurs vietnamiens ont intensifié leurs crimes contre les civils kampuchéens dans les zones qu'ils contrôlent provisoirement : ils ont mis des agents chimiques toxiques dans les sources.

Dans une déclaration datée du 12 avril 1987, le porte-parole du Ministère des affaires étrangères du Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique (GCKD) a déjà porté à l'attention de la communauté internationale le fait qu'entre le 10 et le 29 mars 1987, de nombreux civils kampuchéens ont été empoisonnés. Plusieurs centaines sont morts et de nombreux autres restent dans un état critique.

Depuis lors, les agresseurs vietnamiens ont continué de perpétrer les mêmes crimes en mettant des produits chimiques toxiques dans les sources utilisées par la population kampuchéenne.

D'après les rapports disponibles, les effets de ces crimes sont les suivants :

1. Entre le 11 et le 30 avril, dans le district de Kirivong (province de Takeo), des agents chimiques toxiques ont causé la mort de 1 100 civils kampuchéens et 1 230 personnes se sont trouvées dans un état critique.
2. Le 26 avril, dans les villages de Prey Samnang Krom, Khpuos, Aur Russei et Prean Tum (commune de Raung Veng, district de Touk Meas, province de Kampot), 30 civils kampuchéens sont morts empoisonnés et 150 autres ont été gravement intoxiqués. D'autres personnes empoisonnées seraient maintenant dans un état critique. En outre, 150 têtes de bétail ont également péri.
3. Le 30 avril, dans le village de Thnot (commune de Kompong Trach, district de Kimpong Trach, province de Kampot), 50 civils kampuchéens ont été tués par des produits chimiques toxiques et 85 autres se trouvaient dans un état critique. D'autres personnes empoisonnées seraient entrées dans un état critique. Quarante têtes de bétail ont également péri.
4. Entre le 14 et le 30 avril, dans la commune de Stung Keo (district de Kampot, province de Kampot), 1 500 têtes de bétail ont été tuées par des agents chimiques toxiques.

Ainsi, d'après ces premiers rapports, entre le 11 et le 30 avril, dans les provinces de Takeo et de Kampot, 1 180 civils kampuchéens ont été empoisonnés par des produits chimiques toxiques et 1 465 autres se trouvaient dans un état critique. En outre, 1 690 animaux sont morts.

Au nom des familles des victimes et du peuple kampuchéen tout entier, le porte-parole du Ministère des affaires étrangères du GCKD condamne avec la plus vive indignation les crimes susmentionnés des agresseurs vietnamiens. Nous lançons une fois de plus un appel à la conscience de l'humanité, à l'Organisation des Nations Unies, aux gouvernements des pays épris de paix et de justice de par le monde et à toutes les institutions de secours humanitaires pour qu'ils accordent l'attention voulue à cette très grave situation, les agresseurs vietnamiens ayant utilisé des produits chimiques toxiques contre les civils kampuchéens innocents. Nous les engageons aussi à continuer de condamner fermement les agresseurs vietnamiens et de prendre des mesures efficaces pour faire cesser ces crimes.

La façon la plus efficace de sauver la vie des Kampuchéens est d'exercer des pressions accrues sur les agresseurs vietnamiens pour les obliger à appliquer les résolutions dans lesquelles l'Assemblée générale des Nations Unies demande le retrait du Kampuchea de toutes les forces vietnamiennes d'agression et demande que soit respecté le droit à l'autodétermination du peuple kampuchéen.

-----